



Fédération Royale Marocaine de Judo et Arts Martiaux Assimilés

الجامعة الملكية المغربية للجودو و فنون الحرب



Communiqué : NL 05 - 2016/2017

Discipline : JUDO

Objet : 1^{er} STAGE NATIONAL DES ENTRAINEURS

Date : le Samedi 29 et le Dimanche 30 octobre 2016

Lieu : DOJO NATIONAL - Casablanca

Dans le cadre du programme de formation des entraîneurs de Judo établi par la Fédération Royale Marocaine de Judo et AMA au titre de la saison sportive 2016/2017 et en vue de perfectionner la qualité pédagogique et technique de l'enseignement du Judo dans notre Royaume, un stage sera organisé le Samedi 29 et le Dimanche 30 Octobre 2016 au Dojo National de Casablanca. Ce stage sera encadré par les experts français Emmanuel LEROUX et Dimitri DRAGIN.

CONDITIONS DE PARTICIPATION	<ul style="list-style-type: none">Le stage est ouvert aux entraîneurs de Judo masculins et fémininsLe nombre des participants est limité à 50 (les 50 premières confirmations seront retenues)Présenter le passeport sportif validé par le timbre 2016/2017Avoir au moins le grade de ceinture noire.
FRAIS DE PARTICIPATION	Droit de participation : 100,00 DH
PROGRAMME DU STAGE	<p>1- Inscriptions : Samedi 29/10/2016 : à 09h00</p> <p>2- Programme du stage</p> <p><u>Samedi 29/10/2016</u> : Intervention de M. Emmanuel LEROUX</p> <ul style="list-style-type: none">de 09h.30 à 11h.30 = Rappel de différents échauffements + Uchi-Komide 16h.00 à 18h.00 = Jeux éducatifs pour enfants + techniques évolutives en Ne-Waza <p><u>Dimanche 30/10/2016</u></p> <ul style="list-style-type: none">de 10h.00 à 12h.00 = Suite de l'intervention de M. Emmanuel LEROUX Rappel retour au calme + technique Tai-Otoshide 14h.00 à 16h.00 = Intervention technique du champion Dimitri DRAGIN (plusieurs fois champion de France, Vainqueur du Tournoi de Paris, Champion du Monde par Equipe à Paris, 3^{ème} au Championnat d'Europe et 5^{ème} aux J.O de Pékin)
REGLEMENT DU STAGE	<ul style="list-style-type: none">Les stagiaires habitant hors de Casablanca et Rabat peuvent être hébergés au Centre Sportif de Bourgogne à leur frais.Le port du judogi blanc et propre est obligatoire pendant les cours.Les stagiaires sont priés d'être ponctuels aux cours et aucun retard ne sera toléré.Ce stage sera pris en considération dans le processus de formation, et constituera une unité de valeur.Il est strictement interdit de quitter le tatami avant la fin des cours, sans autorisation.Un certificat de participation sera délivré aux stagiaires.

LE SECRÉTAIRE GENERAL
Boubkeur BENBADA

